AGRICULTURE

# Réaliser les travaux arboricoles : Entretenir les arbres fruitiers, fruits à coque et petits fruits

RNCP : 38093 (validation partielle) • Formation Certifiante
En formation continue - Mixte : Distanciel et Présentiel

CFPPA 89
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

+ d'infos sur la certification

## PUBLIC CONCERNÉ
• Toute personne de plus de 16 ans, sous réserve de financement (CPF, Transition Pro, contrat de professionnalisation, auto-financement, etc.)

## CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION
• Admission suite à un entretien individuel de motivation et tests de positionnement.

## ORGANISATION DE LA FORMATION
• 70 heures réparties sur 2 mois, dont 35 heures de formation ouverte à distance (délai de 2 mois pour réaliser la 1ère partie), et 35 heures en présentiel.
• Capacité d'accueil (présentiel) : 12 stagiaires maximum.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
• Plateforme de formation ouverte à distance avec appui technique, suivi pédagogique, visio de présentation et de prise en main de la plateforme.
• Apports de connaissances en FOAD via différents supports (vidéos, documents PDF, ...).
• Supports pédagogiques.
• Travaux pratiques réalisés au sein de verger auprès de professionnels partenaires.
• Formateur expert technique.

## CONDITIONS MATÉRIELLES
• Prochaines dates : Nous consulter,
• Tarifs : Sur demande,
• Financement possible par le CPF ; cela implique l'inscription au diplôme (en validation partielle) ; le CFPPA89 accompagne les candidats dans les démarches d'inscription,
• Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS
• Passerelle : BP Responsable Entreprise Agricole; Certiphyto
• Insertion professionnelle : Ouvrier arboricole, ouvrier espaces verts, pépiniériste

## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION
À l'issue de la formation le stagiaire sera préparé à :
• Situer la filière arboricole, les acteurs de la filière, les enjeux de l'arboriculture
• Appréhender l'utilité de l'arbre fruitier dans l'environnement agricole dans une démarche d'agroforesterie.
• Connaître et choisir les essences d'arbres en fonction de l'objectif de production.
• Définir et mettre en oeuvre le calendrier d'entretien d'un verger.
• Réaliser les travaux de plantation, taille des arbres fruitiers, fruits à coque et petits fruits.
• Récolter et stocker la production dans des conditions sanitaires et de qualité optimum.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS
• Feuilles de présence par demi-journée.
• Évaluations des acquis en cours de formation (exercices, QCM, travaux pratiques, échanges oraux, ...)
• Les acquis en formation sont évalués en situation professionnelle in situ ou reconstitués (épreuves pratiques) et lors d'un entretien oral devant un jury composé de professionnels.
• Certificat de réalisation remis en fin de formation.

## MODALITÉS DE VALIDATION
• Validation de l'UC6 du BP Responsable d'Entreprise Agricole « Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole ».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
MON COMPTE FORMATION
vivea
CAPIAT
LES CAMPUS DU VIVANT Bourgogne Franche-Comté

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- La filière arboricole : les acteurs de la filière, les différents cahiers des charges, l'arbre fruitier au service de l'activité agricole.
- Le fonctionnement d'un végétal ligneux : le développement de l'arbre.
- Le verger : les modèles, les essences.
- L'agroforesterie : les fondamentaux.
- Conduite de la culture : calendrier de culture, les différents entretiens de la culture.
- Les travaux de plantation : préparation du sol, choix du plant.
- Les opérations de taille : taille de formation, taille de fructification.
- Les travaux de récolte : calendrier de récolte, contrôle maturité du fruit, manipulation du fruit.
- Emballage du produit : réglementation, emballage, affichage, matériaux.
- Le stockage : local, température, matériaux.

**Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité**

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :
Consulter notre référent handicap

Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :**

CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy

03.86.94.60.20

www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89

cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_073_V0
Dernière mise à jour : 01/01/2025